

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le deux mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

**PRESENTS** : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – C. ORIOL – M. SIBILLE – G. SPIRHZANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

**EXCUSES** : J. RUBIO (procuration G. SPIRHZANZL) – G. TETIN (procuration C. FATTORI) – L. GARNIER (procuration V. CAZAUX)

**ABSENTS** : C. RODARY

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Mylène SIBILLE

Convocation du 26/04/2023

**OBJET : SUBVENTION**

**ADOPTION DU PROJET DE TRAVAUX D'EXTENSION DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE DU RUBAN**

En 2019, la commune a inauguré la salle polyvalente du Ruban afin de proposer aux habitants, aux associations et au public scolaire un espace pouvant accueillir des réunions ou des manifestations culturelles (spectacles, projections de film, conférences ...) et permettant des activités multiples (sport, peinture ...).

M. BRAISAZ explique qu'un espace de stationnement a été réalisé devant le bâtiment, espace complété par la possibilité pour les utilisateurs et les visiteurs de se garer sur la place de l'Eglise située plus en contrebas de la salle. Le parking compte aujourd'hui 40 places dont deux réservées pour les personnes à mobilité réduite, un emplacement moto, deux livraisons et un dépose-container. Un espace situé au-dessus du parking actuel est également utilisé pour garer les véhicules.

L'objectif du projet est d'aménager cet espace de stationnement supplémentaire à proximité de la salle polyvalente, sur la parcelle jouxtant l'actuel parking et non exploitée aujourd'hui. L'aménagement se fera dans le même esprit que l'actuel parking, à savoir un revêtement en concassé et délimitation des places par des poteaux bois. Ce nouvel espace sera végétalisé afin de garder le caractère naturel de la parcelle et offrir des îlots de fraîcheur pour lutter contre l'effet de serre lors des périodes de fortes chaleurs.

Le coût prévisionnel du projet est de 37 993,75€HT :

POSTES DE DEPENSES	MONTANT HT
Travaux d'extension de parking pour la salle polyvalente le Ruban	29 138,75 €
Végétalisation de l'espace créé	8 855,00€
<b>TOTAL</b>	<b>37 993,75€</b>

M Joël BRAISAZ rappelle que le Maire dispose dans le cadre de sa délégation de la capacité à déposer les dossiers de demande de subvention.

Le plan de financement du projet global est le suivant :

Financement	Montant HT de la subvention	Date de la demande	Taux
DSIL	15 197,50	Avril 2023	40%
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>15 197,50€</b>		<b>40%</b>
Participation du demandeur	22 796,25€		60%
<b>TOTAL du projet</b>	<b>37 993,75€</b>		<b>100%</b>

Sur le rapport de M. BRAISAZ,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 16 voix pour, 1 contre et 1 abstention :

- ADOPTE le projet d'extension du parking de la salle du Ruban,
- VALIDE le plan de financement de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,**  
**David RICHARD**  
**Le 02 mai 2023**



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, G. Tetin, V. Cazaux, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard, F. Diaz, E. Carlier, J.-C. Michaud, L. Pichon
- Contre : D. Bonzy
- Abstention : C. Oriol